



**Jacqueline GOURAULT, ministre de la  
Cohésion des territoires et des Relations  
avec les collectivités territoriales**

**Julien DENORMANDIE, ministre auprès de la  
ministre de la Cohésion des territoires et des  
Relations avec les collectivités territoriales,  
chargé de la Ville et du Logement**

**Paris, le 24 mars 2020**

## **Communiqué de presse**

---

### **Logements pour les soignants : à la demande de l'Etat, Airbnb met en place une plateforme de mise à disposition gratuite de logements pour les soignants et les travailleurs sociaux des centres d'hébergement**

Le ministre chargé de la Ville et du Logement, Julien Denormandie, a sollicité la plateforme de location Airbnb pour mettre des logements à disposition du personnel soignant des hôpitaux, des EHPAD ainsi que des travailleurs sociaux et bénévoles mobilisés dans les centres d'hébergement. Des hôtes volontaires pourront y proposer des logements gratuits à ceux qui en auraient besoin pour se rapprocher de leur lieu de travail.

La plateforme Airbnb a répondu présente à cet appel. Dès mardi matin, un message sera adressé par Airbnb aux propriétaires qui utilisent la plateforme pour leur proposer de participer à cette initiative et mettre à disposition gracieusement les appartements entiers qui ne sont pas loués dans le contexte actuel. Ces logements seront proposés gratuitement aux personnels soignants et travailleurs sociaux sur la plateforme « Appartsolidaire » dès ce soir.

Chaque hôte volontaire ayant hébergé gratuitement un soignant ou un travailleur social durant cette opération bénéficiera d'un dédommagement d'un montant de 50€ réglé par Airbnb pour chaque réservation.

*Jacqueline Gourault : « Collectivités territoriales, associations, entreprises ou simples particuliers : la période que nous traversons s'accompagne de multiples expressions de solidarités de proximité et d'engagement citoyen. Je salue l'initiative d'Airbnb à l'égard des personnels soignants. C'est aussi par l'addition des bonnes volontés, sur des territoires engagés, que nous viendrons à bout de la crise. »*

*Julien Denormandie : « Je remercie AirBnB d'avoir répondu à mon appel. Je sais la solidarité dont les Français souhaitent aujourd'hui faire preuve face à cette crise. Par cette solution, et grâce à leur générosité, des logements vont pouvoir être proposés aux personnels soignants et*

*aux personnes travaillant dans les centres venant en aide aux personnes sans domicile, pour se rapprocher de leur lieu de travail.».*

Pour accéder à la plateforme « Appartsolidaire » (*lien actif dès 10H, ce mardi 24 mars*) :  
<https://www.airbnb.com/d/solidarite-medicale>

**Retrouvez le communiqué de presse en ligne**

---

Contact presse : 01 44 49 85 59  
[www.cohesion-territoires.gouv.fr](http://www.cohesion-territoires.gouv.fr)  
[@Min\\_Territoires](https://twitter.com/Min_Territoires)